



Année 2019 • n°26

Le Lhotti

BULLETIN MUNICIPAL
DE VERCHAIX




VERCHAIX
HAUTE SAVOIE



sommaire

Bulletin Municipal de Verchaix • Édition 2019 • N° 26

03 ÉDITO

04 MA COMMUNE EN ACTIONS

12 URBANISME
PLU

16 ECOLE

18 BÂTIMENTS

19 ASSOCIATIONS

23 ETAT CIVIL

24 TEMPS FORTS DE 2018

Le bulletin municipal
« Le Lhotti »
est édité par la Mairie de Verchaix



Rédacteur en chef : Joël Vaudey

Rédaction : Commission Communication

Conception Graphique : Richard Thessin Graphic Design - thessin.com

Crédit Photos : Olivier Lestien, Festi-giffre, Associations locales, Mairie de Verchaix, Mark Steward Photography, Philippe Mulatier.

Impression : Uberti-Jourdan selon les normes imprim'vert®

Mairie de Verchaix

Tél : 04 50 90 11 24 - Fax : 04 50 90 73 99

Mail : accueil@mairie-verchaix.fr

www.verchaix.fr

Horaires d'ouverture :

lundi et vendredi : 9h-12h et 14h-16h

mardi : 14h-16h

mercredi et jeudi : 9h-12h



ÉDITO

L'année 2018 aura été celle des réparations sur de nombreux hameaux de notre commune ; les Lhottis n'ont évidemment pas oublié l'ampleur des dégâts causés par la tempête Eléonor. A divers endroits, la voirie a été reconstruite ou consolidée (Graveruaz, Chaumieu, virages du Chêne, Les Rottes, Le Magnin...) et la route des Lanches au niveau de la Verne est enfin rétablie (voir page suivante).

Nous programmons cette année la reprise du réseau pluvial/assainissement de la Tataz ainsi que la consolidation et la réparation du lit du Nant de Panté au Chef-lieu.

Face à l'ampleur de l'événement, je tiens à nouveau à remercier mon équipe municipale pour son soutien et son implication, au plus fort de la crise mais aussi dans le cadre des études et du suivi des travaux de réparations ; cela est vrai également pour nos services administratifs et techniques.

Merci également aux entreprises locales et départementales sur lesquelles nous avons toujours pu compter, y compris dans les situations d'extrême urgence du début de ce mois de janvier 2018.

Nous avons également bénéficié d'un soutien moral et financier important de l'Etat, de la Région et du Département et de l'appui constant de l'ensemble de nos parlementaires.

Merci enfin à vous tous qui, en très large majorité, avez fait preuve de compréhension et de patience.

Les travaux de sécurisation de la route des Hottes (RD 907) se sont poursuivis jusqu'à l'entrée Est de la zone artisanale ; nous projetons une nouvelle tranche au printemps (qui sera la dernière du mandat) pour arriver au rond-point.

Pour autant, nous aménagerons provisoirement la grande ligne droite de la route des Lhottis, du rond-point à Charrière, où la limitation de vitesse est très loin d'être respectée au détriment de la sécurité des riverains et des nombreux piétons.

La révision du PLU, rendue obligatoire par la loi, progresse à bon rythme. Le PADD (Projet d'Aménage-

ment et de Développement Durables) et l'enveloppe urbaine ont été présentés en réunion publique le 4 octobre dernier, le PADD a été débattu en conseil municipal du 11 octobre et la réunion avec les Personnes Publiques Associées s'est tenue le 12 décembre. Comme je le disais depuis le début de la procédure de révision et plus encore depuis les événements climatiques de janvier, une importante réduction des zones constructibles est confirmée, particulièrement sur le haut du village.

Toujours en matière d'aménagement du territoire, une première réunion du Comité Syndical Mont-Blanc Arve Giffre s'est déroulée à Thyez début décembre ; elle a fixé les modalités de fonctionnement de cet organe qui sera en charge de proposer un SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) à l'échelle des 4 communautés de communes. La cohérence de ce grand territoire sera primordiale pour répondre ensemble à nos enjeux communs : environnement, transport, tourisme ... Les membres du bureau ont été élus lors de cette première rencontre. Pour la CCMG, les représentants sont Stéphane Bouvet, Jean-Jacques Grandcollot et moi-même.

Vous trouverez au fil des pages de ce bulletin, d'autres informations sur nos réalisations, des interviews ainsi que vos rubriques habituelles.

Je voudrais, pour terminer, saluer les agents communaux qui ont quitté leur fonction en 2018 après avoir été à nos côtés durant de nombreuses années : Véronique LELEU, Nathalie SPECHT et Ludovic MERINO. Je leur souhaite beaucoup de réussite dans leur nouvelle vie respective.

A vous tous enfin, Chers Lhottis, en ce début d'année nouvelle, je présente tous mes vœux de bonheur, de réussite et de santé pour vous-mêmes et ceux qui vous sont chers.

Le Maire
Joël VAUDEY

MA COMMUNE EN ACTIONS

Des aides financières bienvenues

Des aides exceptionnelles avaient été annoncées à Verchaix début janvier par les Présidents du Conseil Régional, du Conseil Départemental et par le Sous-Préfet pour aider les communes à faire face aux conséquences de la tempête Eleanor.

Les promesses ont été tenues et des sommes importantes ont ainsi été notifiées en faveur de notre commune, la plus touchée du département.

Le « reste à charge » sur les finances communales sera,

une fois toutes les réparations terminées, de l'ordre de 300000€, une charge importante certes mais qui ne remet toutefois pas en cause l'équilibre de notre budget.

Il est en tout cas rassurant de constater que lorsque de petites communes comme la nôtre sont rudement impactées par des événements climatiques, elles peuvent compter sur la solidarité nationale et sur la solidarité des territoires.

SUBVENTIONS TEMPETE ELEANOR



Département
303 805€



Région
273 567€

Etat

196 850€



Travaux de la Verne

A la suite des études préalables menées par le cabinet Géolithe, les préconisations sur la nature des travaux à réaliser nous ont été rendues début juillet.

Il s'est agi de traiter à la fois la partie amont de la voirie (enrochement et traitement du pluvial) et la partie aval (paroi clouée).

Début septembre, les marchés ont été attribués à deux entreprises différentes, GGM et Décremps pour un montant global de 338000€ TTC.

Les travaux ont débuté fin septembre ; un accident de chantier est malheureusement intervenu au cours du mois de novembre qui a touché un ouvrier de la société GGM entraînant une incapacité de travail de plusieurs mois. Nous souhaitons à cette personne une bonne suite de rétablissement.

Pour la plus grande satisfaction de tous, la voirie a enfin pu rouvrir mi-décembre dans des conditions de sécurité suffisantes même si l'ensemble des travaux n'est pas tout à fait terminé.



Voirie

Les travaux de confortement de la voirie, suite à l'important glissement de terrain au Chaumieu se sont achevés dès le mois de juillet.

Ils ont été réalisés par l'entreprise DECREMPS sous la maîtrise d'œuvre de RTM.

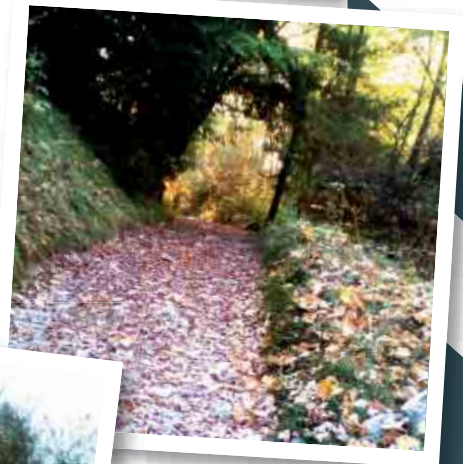
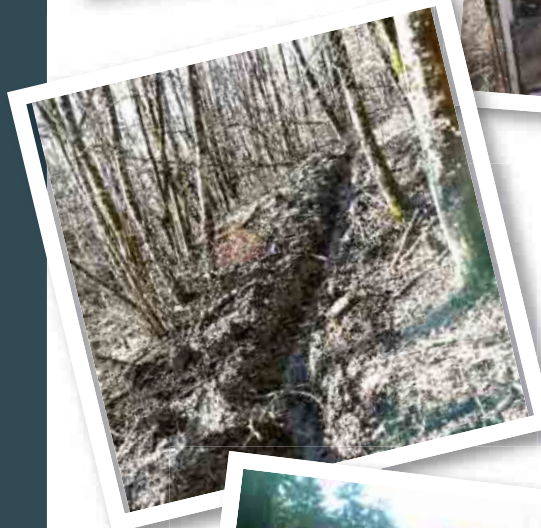
En de nombreux secteurs de la commune, des travaux de busage, traversées de route et enrobés ont été réalisés par l'entreprise SIORAT et l'entreprise MOGENIER.

Des curages de ruisseau ont été réalisés par AMTP.

Des enrochements sur des terrains privés mais qui contribuent à la sécurité de tous ont été réalisés par l'entreprise Philippe GANIVET.

L'équipe des Services Techniques a également fortement contribué, au-delà de l'entretien, à la réfection de notre voirie communale.

Et du côté de la Route des Hottes (RD 907), une nouvelle tranche de sécurisation s'est achevée.



Tourisme

Grâce à nos équipements touristiques régulièrement modernisés, la fréquentation du camping et du minigolf est en hausse. Voici les chiffres d'affaires de ces 2 dernières années :

CAMPING :

année 2017 = 121 074 €

année 2018 (au 31/10) = 124 568 €.

MINIGOLF :

année 2017 = 13 151 €

année 2018 = 15 511 €.

Une autre recette de la commune (environ 18000 €) est la taxe de séjour reversée par les hébergeurs. Conformément à ce que nous avons annoncé sur le précédent bulletin, nous avons effectué des contrôles qui se sont avérés fructueux en 2018; cette procédure sera bien évidemment reconduite à l'avenir en direction des hébergeurs indécents.

Le formulaire de liquidation de la taxe due est téléchargeable sur le site de la Mairie. Pour tous renseignements, veuillez contacter la mairie.

L'hiver est là !!! N'hésitez pas à profiter du magnifique site nordique de Joux-Plane qui est désormais ouvert tous les jours. Les navettes de ski bus sont gratuites au départ du GME à Samoëns (ligne turquoise). La ligne rose quant à elle part de Verchaix (chef-lieu, Hameaux du Giffre, Office de Tourisme) puis dessert Morillon (Télécabine) et ensuite le GME à Samoëns. Pour connaître les horaires de chaque ligne, nous vous invitons à consulter, sur votre smartphone, l'application Pysae. Vous pouvez également vous rendre soit dans les Offices de Tourisme, soit aux arrêts de bus.



VERCHAIX
JOUX-PLANE 

⑤ questions à Valérie GUILHEN,

Directrice de l'Office de Tourisme Intercommunal Grand Massif Montagnes du Giffre

Pourquoi un Office de Tourisme Intercommunal a-t-il été créé ?

« La loi NOTRE a conduit au transfert de la compétence tourisme des communes vers les Communautés de Communes. Par voie de conséquence, les Offices des villages de Morillon, Sixt et Verchaix ont fusionné pour ne former qu'une seule entité (sous forme associative) en intégrant Chatillon sur Cluses et la Rivière-Enverse qui ne disposaient d'aucune structure dans leur périmètre d'action.

L'Office de Samoëns reste indépendant et un autre Office Intercommunal a été créé pour Praz de Lys-Sommand. »

Quelles sont les missions de l'Office que vous dirigez ?

« Il s'agit bien sûr de développer l'activité touristique, d'organiser la promotion, d'assurer les missions d'accueil et d'information. Mais aussi de développer des partenariats avec les autres acteurs et à terme, de commercialiser les prestations de service touristique. »

Pouvez-vous nous en dire plus sur votre organisation interne ?

« Le Conseil d'administration est composé de 32 membres issus des 5 communes de notre périmètre. Ils représentent les communes ou l'intercommunalité mais également les acteurs socio-professionnels locaux.

Le bureau (6 membres) est présidé par Dominique Plu. Je précise que 2 de ces membres sont issus de la commune de Verchaix, Karine Moneger (ancienne présidente de votre OT) et Philippe Fourbé, socio-professionnel au sein de votre commune.

Laurent Vriez (ancien directeur de l'OT de Sixt) est mon adjoint. Nous encadrons une équipe d'une

dizaine de personnes répartie en 5 pôles de compétences : accueil, promotion commerciale, animation événementielle, qualité, administratif et comptabilité. »

Que devient le bureau d'accueil de Verchaix ?

« Il est bien sûr conservé comme le sont d'ailleurs tous les autres bureaux : Morillon, Sixt, Les Esserts et celui du cirque du Fer à Cheval.

Nous nous sommes toutefois attachés à optimiser les horaires d'ouverture en fonction de la fréquentation touristique et en prenant en compte, pour Verchaix particulièrement, le fait que la compétence animation locale soit désormais dévolue à Festi-Giffre.

Ainsi, pour cette saison d'hiver, le bureau de Verchaix sera ouvert tous les matins du lundi au vendredi et le samedi toute la journée. Nous poursuivons notre réflexion concernant les modalités d'ouverture en basse saison et durant la période estivale. Il faut par ailleurs savoir que d'ores et déjà tous les appels téléphoniques arrivant au bureau de Verchaix lors des périodes de fermeture sont transférés automatiquement vers le bureau de Morillon. »

Comment voyez-vous l'avenir du tourisme sur notre territoire ?

« Notre territoire dispose d'innombrables atouts sur lesquels il nous faut capitaliser.

Je suis persuadée que nous pouvons faire mieux encore, particulièrement en période estivale en allant au-delà du « catalogue d'activités » en développant une offre culturelle, nature et environnement, en valorisant davantage notre patrimoine.

Ces ressources, il nous faut les mettre en scène, donner envie de venir chez nous.

Le visiteur d'aujourd'hui veut vivre une expérience globale dont il parlera et qui le fera revenir. »



⑤ questions à Olivier TIQUET, Président de Festi-Giffre

Festi-Giffre a été créé fin 2017, quel est l'objet de cette nouvelle association ?

« La compétence promotion et animation touristique a été transférée à la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre.

Or, l'Office de tourisme de Verchaix assurait en parallèle l'animation de notre village.

Nous avons donc créé cette structure pour préserver les animations locales tout en souhaitant y associer les associations volontaires des communes de Morillon et de La Rivière-Enverse.

Il s'agit donc d'un Comité des Fêtes Intercommunal qui fédère les associations adhérant à notre démarche.

Le but est de mutualiser nos moyens techniques, humains, financiers et de faire émerger de nouvelles idées d'animation locale à l'échelle de nos trois villages, notre bureau étant d'ailleurs constitué de membres issus de ces trois communes ».

Quelles manifestations au programme pour cette année 2019 ?

« Nous souhaitons reconduire les animations phares de Verchaix (vide-grenier du 15 août, montée du Lairon, forum des associations, bourse au ski, marché de Noël) en y ajoutant des concerts et des spectacles, la fête du village à La Rivière et d'autres projets actuellement en cours de réflexion ».



Où peut-on trouver le programme de vos animations ?

« Sur notre page facebook <https://www.facebook.com/festigiffre/> et sur notre site internet <https://www.festi-giffre.com/>, sur les publications papier et numérique de l'Office de Tourisme Intercommunal.

Mais également dans la presse et la radio locales et par voie d'affichage quelques jours avant nos événements ».

Comment devient-on bénévole à Festi-Giffre ?

« Chaque bonne volonté est la bienvenue. Pour un premier contact, un formulaire est disponible sur notre site internet ou par téléphone au 06 05 23 17 20 ».

Jean-Michel Mattéi est le parrain de Festi-Giffre, quel est son rôle ?

« C'est vraiment une grande satisfaction qu'un artiste connu et reconnu comme Jean-Michel ait accepté notre proposition. Il s'est déjà produit à 3 reprises à la salle polyvalente de Verchaix et il nous reverse à chaque fois une partie du montant des entrées.

Il nous apporte aussi bien sûr sa notoriété et nous propose régulièrement de nouvelles idées en n'hésitant pas à nous faire profiter de ses nombreux contacts ».



DU NOUVEAU À LA STATION D'ÉPURATION DE MORILLON

Vos biodéchets alimentaires produisent de l'énergie !

Venez déposer gratuitement vos huiles de cuisson et restes alimentaires à la station d'épuration de Morillon. Ils seront intégrés au processus de méthanisation du site et produiront du biogaz puis de l'électricité et du compost.

Ces déchets sont à déposer dans les deux conteneurs prévus à cet effet et ce, chaque mercredi de 13h30 à 17h00 et chaque vendredi de 8h00 à 12h00.

Profitez-en pour récupérer du compost normé ; il est mis à disposition gratuitement sur le site.

Permanence clientèle : suite au renouvellement du contrat eau et assainissement avec le Syndicat Intercommunal des Montagnes du Giffre, un accueil clientèle est désormais assuré, par l'entreprise **SUEZ**, le lundi matin, de 8h à 12h, à la station d'épuration de Morillon (1er étage).

SAUVEGARDE DU TÉTRAS-LYRE

Le Tétrás-Lyre est une espèce à forte valeur patrimoniale, témoin de la présence d'habitats très riches au plan biologique.

Les Alpes du Nord abritent près des deux tiers de l'effectif français mais son état de conservation est considéré comme « défavorable/inadéquat » d'après la typologie du Muséum National d'Histoire Naturelle. En ce qui nous concerne, le secteur de Joux-Plane étant considéré comme un habitat propice à sa sauvegarde, la Région cherche à mobiliser les acteurs locaux sur ce thème.

C'est ainsi que sur notre territoire, les remontées mécaniques via la SA du Pléney, la Fédération des Chasseurs de Haute-Savoie et l'ACCA de Verchaix se sont entendus pour financer des travaux de nature à favoriser l'habitat du Tétrás-Lyre.

Réalisés par l'entreprise locale AMTP, ces travaux se sont achevés en novembre dernier et ont principalement consisté en des opérations de broyage.

Le financement (environ 10000€) a été pris en charge à hauteur de 50% par la SA du Pléney, 40% par les Chasseurs Départementaux, 5% par l'association de chasse de Verchaix et 5% par la commune.



Agriculture - Montagne - Forêt

VISITE DES ALPAGES DE JOUX-PLANE

En août dernier, les élus intercommunaux accompagnés de Xavier Roseren et Marie-Antoinette Métral se sont donné rendez-vous à Joux-Plane, pour une rencontre avec nos alpagistes.

Une journée riche d'échanges avec les familles Passaquin, Jaÿ et Du-

noyer qui exploitent les trois alpages communaux. De nombreux travaux y ont été réalisés récemment (captage d'eau, fosse à lisier, plate-forme de traite, réfection du bâti, réouverture de pâturages...) avec le soutien financier du Conseil Départemental.



DES PROJETS SUR LE PLATEAU DE LOËX

Le plateau de Loëx, magnifique site naturel d'environ 1200 hectares sur les communes de Verchaix, Taninges et Les Gets, mérite toute notre attention.

C'est pourquoi un projet de labellisation en site « Espaces Naturels Sensibles » (ENS) est actuellement en cours.

Il s'agit d'un partenariat entre le Département et la collectivité, ici le SIVM du Haut-Giffre qui vise à actionner les leviers de protection et de mise en valeur de cet espace.

De façon générale, les sites labellisés doivent faire l'objet d'un plan d'action sur 5 ans pour leur gestion et leur valorisation, en conciliation avec les usages actuels. Le Département apporte son soutien financier pour la mise en œuvre

de ces actions.

Une fois la labellisation obtenue, des actions concrètes telles que la réouverture des paysages, des sorties scolaires pour sensibiliser les enfants, ... pourront être mises en œuvre.

Le label « ENS » n'apporte aucune contrainte réglementaire et n'a

donc aucun impact sur la propriété ni sur les usages pratiques (promenade, pastoralisme...).

Une première visite sur site

s'est tenue à l'automne entre les représentants du Département, les techniciens et les élus locaux.

En parallèle sur le plateau, un projet de création d'une « Association Foncière Pastorale » (AFP) est également en cours.

Il consiste à rassembler les pro-

priétaires privés et publics au sein d'une même structure pour pallier la problématique du morcellement des parcelles.

Actuellement sur le Plateau de Loëx, deux tiers des parcelles sont privées et pour la plupart de petite taille.

Ce morcellement ne permet pas une gestion optimale et globale du site.

La création d'une AFP permettrait de programmer de façon concertée et globale des actions telles que la réouverture d'alpages, l'amélioration des accès, la mise en œuvre de travaux de captage ou de stockage d'eau, ... et d'obtenir des subventions importantes pour leur financement.

Afin d'avancer concrètement sur ce sujet, plusieurs réunions avec les propriétaires ont déjà eu lieu dans un esprit d'échange et de concertation.



URBANISME

QUELLES FORMALITES POUR MES TRAVAUX ?

Ce que je peux réaliser...

Sans autorisation

- › agrandir de moins de 5 m² la surface de plancher d'un bâtiment existant, sans modifier son aspect extérieur
- › édifier une construction de moins de 12m de hauteur qui ne crée pas de surface de plancher ou qui crée une surface de plancher inférieure à 5 m²
- › construire un mur (autre qu'une clôture) de moins de 2 m de haut
- › construire un mur de soutènement
- › édifier une clôture agricole
- › implanter une construction pendant moins de 3 mois (attention, le conseil municipal peut ramener ce délai à 15 jours)
- › installer un bâtiment de chantier directement nécessaire à la conduite des travaux pendant la durée du chantier
- › installer pendant moins d'un an une construction pour l'accueil du personnel d'une activité économique qui reconstruit ou restaure ses locaux
- › construire une piscine non couverte dont le bassin présente une surface inférieure à 10 m²

Avec une déclaration préalable

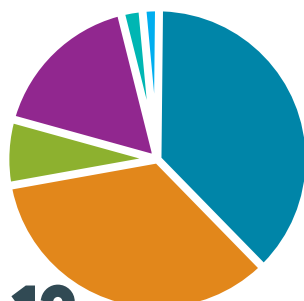
- › construire un petit bâtiment d'une surface de plancher inférieure ou égale à 20 m² (40 m² en zone urbaine du PLU)
- › agrandir de moins de 20 m² (ou de 40 m² en zone U) la surface de plancher d'un bâtiment existant
- › édifier une construction de plus de 12 m de hauteur qui ne crée pas de surface de plancher ou qui crée une surface de plancher inférieure à 5 m² (un pylône, un silo à grains...)
- › exécuter des travaux, non soumis à permis de construire, modifiant l'aspect d'un bâtiment existant, sans que ceux-ci ne modifient profondément l'aspect du bâtiment
- › changer la destination d'un bâtiment existant sans travaux ou avec des travaux qui ne modifient ni ses structures porteuses ni sa façade
- › construire un mur de plus de 2 m
- › édifier une clôture autre qu'agricole
- › construire une piscine non couverte dont le bassin présente une superficie comprise entre 10 et 100 m²

Avec un permis de construire

- › construire un bâtiment d'une surface de plancher supérieure à 20 m² (ou 40 m² en zone urbaine du PLU)
- › agrandir de plus de 20 m² (ou 40 m² en zone urbaine du PLU) la surface de plancher d'un bâtiment existant
- › exécuter, sur un bâtiment existant, des travaux ayant pour effet, à la fois, de modifier son volume et de percer ou d'agrandir une ouverture sur l'une de ses façades
- › changer la destination d'un bâtiment existant avec des travaux qui modifient ses structures porteuses ou sa façade
- › construire une piscine non couverte dont le bassin présente une superficie supérieure à 100 m²
- › construire une piscine couverte

FINANCES

Fonctionnement

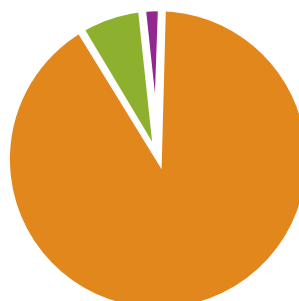


12

467 852.54€
Charges à caractère général
425 643.63€
Charges de personnel
84 014.75€
Atténuation des produits
210 630.32€
Autres charges de gestion courante
29 580.47€
Charges financières
17 196.12€
Opérations d'ordre entre section

DEPENSES

Investissement



1 294 414.14€
Immobilisations corporelles
114 219.33€
Remboursement d'emprunts
6 286.50€
Subventions d'investissement

DOSSIERS INSTRUITS DE 2016 À 2018

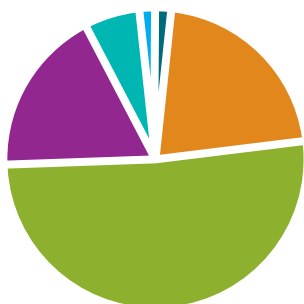
	2016	2017	2018
Permis de construire	13	10	13
Permis modificatifs	8	8	2
Permis d'aménager	1	1	0
Déclaration préalable travaux	34	35	32
Déclaration préalable division de terrain	2	2	2
Certificat d'urbanisme d'information	33	58	34
Certificat d'urbanisme d'opération	3	3	3

UNE NOUVELLE TRANCHE DE TRAVAUX AU CIMETIÈRE

Après l'agrandissement du columbarium et l'aménagement du jardin du souvenir en 2016, la commune vient de procéder à la réception d'une 2ème tranche de travaux. Celle-ci concerne la reprise des allées, la rénovation des 2 portails existants et la création d'un 3ème portail fermant l'entrée du cimetière (côté porche de l'église). Le coût total de ces 2 chantiers successifs s'élève à 66 000 €. Le Conseil Départemental a accordé une subvention de 24 500 €. Dans le cadre de la révision du PLU, le Conseil Municipal poursuit sa réflexion au sujet de l'implantation d'un nouveau cimetière.



Fonctionnement



20 753.99€
Atténuation de charges

293 762.35€
Produits des services

724 128.20€
Impôts et taxes

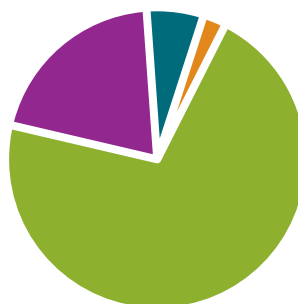
253 035.83€
Dotations et participations

94 392.30€
Autres produits de gestion courante

9 481.60€
Opérations d'ordre

2 866.49€ Produits exceptionnels

Investissement



RECETTES

65 695.53 €
Dotations fonds divers et réserves

17 196.12€
Opérations d'ordre entre sections

801 116.67€
Emprunts et dettes assimilées

240 789.91€
Subventions d'investissement

REVISION DU PLU

ZOOM SUR LES OBJECTIFS DU PLAN D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES (PADD)

Le contexte législatif (Grenelle (2) de l'environnement et loi ALUR) a fixé des objectifs en matière de prise en compte de l'environnement et d'économie de l'espace. Désormais la loi impose une diminution de la consommation de l'espace ; cela se traduit à la fois par une réduction des zones constructibles et par une densification de l'habitat.

Il a donc fallu, dans un premier temps, établir un diagnostic à l'échelle de la commune (site Natura 2000, zones humides, continuités écologiques, espaces agricoles, démographie, habitat). Ce diagnostic nous a permis de définir les objectifs majeurs énumérés ci-dessous.

1 - CONFIRMER ET AFFIRMER L'IDENTITÉ ACTUELLE DU VILLAGE

Un village à trois composantes :

- un secteur résidentiel en partie supérieure,
- le chef-lieu historique en piémont, lieu de services et d'habitat résidentiel,
- la plaine partagée entre activité agricole, habitat, activités artisanales et commerciales.

L'objectif est de maintenir cet équilibre en mettant en œuvre les mesures nécessaires pour conserver cette lecture du territoire communal.

2 - PROTEGER LES ESPACES NATURELS AGRICOLES ET FORESTIERS

- Protection des espaces nécessaires à l'activité agricole en mettant les sièges d'exploitation à l'abri de la progression de l'urbanisation et de tout aménagement qui porterait atteinte à l'agriculture.
- Les espaces agricoles situés en partie supérieure de la commune (balcons) feront l'objet d'une protection plus stricte, dans la zone et le règlement.
- Maintien des coupures vertes, préservation des grandes ouvertures paysagères.
- Définition d'une réglementation adaptée pour les micro-espaces à forte valeur paysagère.
- Protection des micro-continuités écologiques, plantations ripisylves, trame paysagère (haies bocagères) structurant le territoire.
- Protection des espaces paysagers constitutifs de l'identité de la commune par le classement des secteurs à enjeux en zones protégées.

3 - INVENTORIER ET PROTEGER LE PATRIMOINE BÂTI

Les actions en faveur de la protection du patrimoine porteront sur :

- la mise en valeur des éléments du patrimoine public,
- les constructions traditionnelles et entités paysagères bâties qui feront l'objet d'outils réglementaires adaptés,
- la protection du bâti à valeur patrimoniale englobant les annexes (greniers, remises) et les jardins attenants qui constituent un ensemble.

Les secteurs soumis à orientations d'aménagement (OAP) devront s'inspirer de la typologie de ce patrimoine urbain et paysager traditionnel.

4 - FAVORISER LA MIXITÉ SOCIALE ET LA RÉHABILITATION DES CONSTRUCTIONS EXISTANTES

- Encourager la transition énergétique du parc de logements existants.
- Faciliter la réhabilitation en logements collectifs des constructions existantes, notamment dans le centre, en ciblant les logements vides, dégradés et la reconversion des bâtiments artisanaux.
- Favoriser, par le biais d'orientations d'aménagement et de programmation (OAP) la création de logements collectifs dans les pôles principaux identifiés.

5 - PERENNISER L'ACTIVITÉ AGRICOLE
Trouver le juste équilibre entre le rôle économique et identitaire et le développement de l'urbanisation. Cet objectif se traduit par le maintien des terres agricoles et la prise en compte des exploitations présentes



dans les hameaux et villages.

- › Maintien de l'espace agricole et de sa continuité entre les hameaux.
- › Valorisation des pâtures sur le coteau.
- › Réhabilitation des alpages.

6 - PROMOUVOIR LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET TOURISTIQUES

Le maintien et l'accueil d'activités artisanales et commerciales afin de maintenir la vie du village tout en créant de nouveaux emplois restent essentiels.

Le développement de l'activité

touristique toutes saisons, en lien avec la Communauté de Communes et l'Office de Tourisme Intercommunal demeure primordial.

- › Valoriser l'accueil en camping, gîtes et chambres d'hôtes, au parc résidentiel de loisirs.
- › Faciliter l'aménagement et l'entretien des chemins piétonniers, participer à leur accroissement, créer en parallèle des stationnements publics supplémentaires.
- › Participer activement à la réflexion sur les modalités de transport à l'échelle de la Communauté de Communes et du futur SCOT.



UNE RENTRÉE EN MUSIQUE

Cette année, la rentrée a eu lieu en musique. Le vendredi 7 septembre 2018, tous les enfants de l'école ont chanté « Tout rebarbouiller » (extrait de l'album Musikolore) à la sortie de l'école pour leur famille. Cette action a permis d'offrir à nos élèves, aux familles et aux équipes une rentrée plus « festive », sous le signe de la culture musicale. L'objectif était d'accueillir les élèves dans une ambiance musicale qui installe la culture et le vivre ensemble afin de commencer l'année sous le signe de la joie et de la sérénité.

Les élèves ont tous été investis, ils ont pris plaisir à apprendre et répéter le chant durant la semaine de la rentrée. Cette rentrée en musique a fédéré l'école dès le premier jour et a été très appréciée des familles. Ainsi, cet événement a marqué de manière positive le début de l'année scolaire et a mis en lumière les vertus éducatives dont la pratique musicale collective est porteuse.



La nouvelle équipe enseignante

LE CROSS DE L'ÉCOLE

« Tous les vendredis nous nous sommes entraînés au lac bleu en descendant par le petit chemin (un peu fatiguant pour certains). Le dernier vendredi nous avons couru différents parcours (800m, 1km200, 1km500 ou 2km) dans un temps limité : soit 6 minutes, soit 8 minutes ou bien 10 minutes et enfin 12 minutes. En arrivant au lac, nous avons pique-niqué et nous avons bien mangé. Ensuite nous avons joué un petit moment et après nous avons fait le cross. Mais certains élèves blessés sont venus nous encourager, tout comme certains parents, frères et sœurs.

Après le cross, nous sommes remontés à l'école, nous avons goûté et on nous a remis les foulées. Lilas a effectué le meilleur temps du parcours 1, Alexis B a effectué le plus petit temps du parcours 2, Livio et Carel sont premiers ex aequo pour le parcours 3, Robin et Gabriel sont eux-aussi premiers du parcours 4. Après la remise des foulées, c'étaient les vacances et nous avons rejoint nos parents, nous étions très fiers. »



BÂTIMENTS

2 BÂTIMENTS ONT FAIT L'OBJET D'UNE RÉNOVATION PARTIELLE CETTE ANNÉE :

LA CANTINE

dont l'acoustique était à corriger pour le bien-être des enfants. Cela a été réalisé grâce à la pose de panneaux phoniques installés au plafond. Les travaux ont été réalisés pour un montant de 5357 € (subvention du Conseil Départemental de 2200 €).



LE BAR DE LA SALLE POLYVALENTE

qui n'était plus adapté aux nombreux événements qu'elle accueille tout au long de l'année.

Cet espace a été entièrement rénové :

- › Mobilier (Jean-Paul Puthon)
- › Electricité (Daniel Ducroz)
- › Plomberie (Joël Sauvage)
- › Peinture (Thierry Ricco).
- › Le montant des travaux s'élève à 41540€ (subvention du Conseil Départemental de 13500 €).



ASSOCIATIONS

L' ASSOCIATION YOGA JAW (JOIE)

vous propose de découvrir ou d'approfondir votre pratique de Yoga à travers la méthode de Hatha Yoga d' Eva Ruchpaul.

L'alternance de temps calmes, à l'écoute de sa respiration, et de temps forts, à l'écoute de sa posture, développe la pleine présence à Soi.

Le silence intérieur s'installe naturellement en fin de séance.

Séance le mardi à 18h30 et 19h45 à la salle polyvalente de Verchaix de septembre à juin. L'été, séance en bord de lac le mardi matin et le mardi soir en salle.

Infos auprès d'Isabelle Floquet
au 06 23 46 72 20
ou par mail : zazou9@neuf.fr



L'ATELIER DES FASCINES PEINTURE DÉCORATIVE SUR BOIS

Odile Isler, enseignante en peinture décorative, dispense cours et stages tout au long de l'année, à Verchaix en Haute-Savoie.

Les personnes débutantes seront initiées aux principes de base. Les plus expérimentées choisiront parmi la diversité des techniques proposées celles qui leur permettront de réaliser des œuvres variées et personnelles.

Les cours ont lieu en petits groupes de 5 élèves maximum.

La durée d'une séance d'enseignement est de 3 heures. L'élève choisit :

- › la fréquence de ses cours (1 fois tous les 15 jours, 1 fois par semaine...)
- › le jour qui lui convient suivant la disponibilité de l'Atelier
- › le matin (9h-12h) ou l'après-midi (14h-17h)

Il est conseillé de planifier un enseignement régulier pour acquérir une bonne pratique de la méthode enseignée.

Odile Isler apporte ses connaissances et son expérience pour la mise en valeur de vos projets (décapage, traitement et finition du bois). Vous pourrez ainsi adapter les modèles choisis à vos supports en bois neuf ou ancien.

Vous pourrez goûter aux différentes techniques de la peinture décorative :

- › travailler le jeu des ombres et des lumières grâce à la technique américaine,
- › donner du relief : pâte de texture, papier froissé, peinture sèche,
- › produire des effets surprenants : aspect faux-bois, carrelage, faux-cuir, faux-marbre...
- › utiliser des médiums pour varier les effets.

Vous déterminerez la décoration de votre support en fonction de sa destination, décorative ou utilitaire, et parmi une diversité de thèmes.

Odile Isler vous accueille sur rendez-vous pour élaborer ensemble un programme de cours adaptés à votre niveau et à votre disponibilité. N'attendez-plus, réveillez « l'artiste » qui sommeille en vous !

L'Atelier des Fascines
Odile Isler
111 Rue de La Tataz
744440 Verchaix
Tél. : 04 50 90 30 21
E-Mail : francois.isler@wanadoo.fr



ASSOCIATIONS

TOM EN TÊTE

est une association qui fait découvrir la montagne à des personnes socialement isolées ou issues de milieux défavorisés, ou encore en situation de handicap.

L'association tient à promouvoir le droit aux loisirs pour tous, afin de découvrir, partager et se construire.

Nous soutenons également des projets sportifs liés à la montagne en organisant des soirées films ou d'autres événements.

Nous accompagnons pour l'année 2019 le projet « Mon collègue au sommet » qui permettra à 80 élèves Guyanais de connaître les joies du ski et de la montagne.

Nos activités ski et montagne sont encadrées par des professionnels (guide de haute montagne, accompagnateur en moyenne montagne, moniteur d'escalade, moniteur de ski, etc.). Tous bénévoles !

Pour financer nos actions, nous vendons des bonnets tricotés main... Nous sommes présents au marché de Noël de Verchaix.

Si vous souhaitez nous soutenir, vous pouvez faire un don de laine ou alors nous tricoter un bonnet !

Marcelle Emonet
Présidente



Nos coordonnées :

<https://www.facebook.com/TomEnTete/>

<http://www.tom-en-tete.com/>

tomentete74@gmail.com



FESTI-GIFFRE

Olivier TIQUET, président de cette toute nouvelle association, nous a accordé une interview que vous retrouvez en page 9.

Pour suivre l'activité de cette association ou tout simplement la contacter, choisissez :
sa page Facebook :
<https://www.facebook.com/festigiffre/>
son site internet
<https://www.festi-giffre.com/>

Olivier TIQUET
06.05.23.17.20
tiquetolivier@yahoo.fr



ASSOCIATION DE MODÉLISME ET COLLECTIONS

C.E.N. MONTAGNES DU GIFFRE

Retour sur l'année 2018

- En Mai, les habitants de la Communauté de Commune des Montagnes du Giffre, et également de différentes régions de France, se sont déplacés massivement au lac aux dames à Samoëns pour visiter notre grande exposition bisannuelle de modélisme, Septi'Modèles. La météo étant de la partie, cette 4ème édition fut la plus belle depuis ses débuts selon vos très nombreux témoignages. Plusieurs centaines de visiteurs ont apprécié le modélisme naval sur le Lac aux Dames, et, tout aussi nombreux

à admirer les démonstrations d'aéromodélisme. Les camions et engins de chantier télécommandés ont, pour leur part, ravi et fait rêver petits et grands. A l'intérieur de l'espace Le Bois aux Dames, la foule se pressait autour des magnifiques et nombreux réseaux ferroviaires, des mondes féeriques réalisés uniquement avec les fameuses briques LEGO, des maquettes de tous genres, l'incontournable univers StarWars, et bien sûr les étals des commerçants spécialisés dans le modélisme. Sans oublier, à l'extérieur, les superbes répliques au 1/3 de Bugatti et Jaguar qui ont en-

chanté les personnes ayant eu la chance de pouvoir circuler à leur bord, ainsi que les courses de 4x4 organisées gratuitement pour les enfants par l'association DMJ de Morillon. Réservez dès à présent votre week-end des 30 et 31 MAI 2020 pour assister à Septi'Modèles 5ème édition.

- En septembre, nous avons organisé à la salle polyvalente de Verchaix notre 7ème bourse d'échange de modélisme et 6ème vide-grenier. Pendant deux jours, le vide-grenier et le modélisme ont attiré de nombreux chineurs et collection-

TENNIS CLUB VERCHAIX-MORILLON

Nouveau souffle pour le TC Verchaix !

L'année 2018 aura été riche tant sur le plan sportif que sur le plan humain. Avec ses 103 adhérents, le Tennis club de Verchaix-Morillon confirme sa bonne dynamique.

Au niveau sportif, l'équipe mixte se classe première de sa poule, accède à la division supérieure et remporte avec panache le titre de champion de Haute-Savoie ! Un grand bravo à tous les joueurs et joueuses qui ont participé à cette belle aventure.

Le club se dote de superbes tenues offertes par Mme Laurence Deloince, notaire à Taninges, un immense merci pour ce geste si sympathique.

L'école de tennis, encadrée depuis de longues années par Eric Vernet, change de moniteur et est maintenant assurée par Nicolas Bigotte, bienvenue à lui. Nicolas aura pour objectif d'animer l'école de tennis, le pôle compétition et les cours adultes. Un remerciement particulier à Eric pour son excellent travail et investissement au sein du club.

Le club organise son barbecue annuel, un moment de convivialité très important, même si cette année la météo était capricieuse.... Mais ne dit-on pas qu'un Lhottis ne recule devant rien, pas même devant la pluie?

Pour clore cette saison, le club change de président et de vice-président ; après 4 années passées à la tête du club, Philippe Nanche passe le témoin à Lucien Capone et Rémi Curnier qui auront à cœur de faire évoluer le club tout en conservant son esprit de convivialité. Merci à toi Philippe pour ces belles choses que tu as apportées durant ton mandat.

Le comité s'enrichit de deux nouveaux membres, Bernice Beaumont et Pierre Beerens. Un remerciement particulier aux membres du bureau et du comité qui confirment leur engagement au sein du club ainsi que pour la qualité du travail qu'ils fournissent.

Si d'aventure l'envie vous venait de découvrir ce beau sport qu'est le tennis, n'hésitez pas à solliciter le Tennis Club de Verchaix-Morillon qui se fera une joie de vous accueillir et de vous compter parmi ses adhérents.

Salutations sportives,

Lucien Capone, Président



neurs qui se sont retrouvés à Verchaix, accompagnés d'un magnifique soleil.

Et 2019 ?

- Les 7 et 8 Septembre vous serez les bienvenus à la salle polyvalente de Verchaix pour notre 8ème bourse au modélisme et le 7ème vide-grenier, manifestation pour laquelle nous avons déjà réservé le beau temps. Amis Lhottis, venez nombreux vendre les objets qui ne vous sont plus utiles!!!

- A une date à déterminer, probablement mi-mai, nous envisageons une exposition

entièrement dédiée au 60ème anniversaire du dernier voyage du petit train C.E.N. Anne-masse-Samoëns-Sixt. Photos, cartes postales, maquettes, documents et objets seront présentés. Si vous possédez au fond de vos armoires des photos ou documents parlant du C.E.N. vous pouvez nous contacter, nous serions heureux de vous attribuer un espace pour faire profiter de vos trésors aux nostalgiques de ce regretté petit train. Vous serez avertis au plus tôt de la date et du lieu de cet événement commémoratif dès que nous en aurons confirmation.

Nous comptons sur votre présence lors de nos animations et vous souhaitons une Bonne année 2019.

Pour plus de renseignements vous pouvez, nous joindre par mail : cen-montagnesdugiffre@orange.fr Ou consulter nos news sur : www.cen-montagnesdugiffre.fr.

ASSOCIATIONS



VOUS SOUHAITEZ MANGER DE BONS PRODUITS?
VOUS AVEZ ENVIE DE CHANGER VOTRE FAÇON DE CONSOMMER?
POUR UNE ECONOMIE PLUS SOLIDAIRE ET DURABLE?

Rejoignez nous au groupement d'achats!
Arve, Giffre, Mont Blanc

J'adhère à Cooper'active (cotisation libre But non lucratif)

Je commande librement mes produits locaux raisonnés et/ou bio en ligne

Je récupère mes achats à l'un des 3 points de distributions Je donne un peu de mon temps pour soutenir le projet

Prix justes pour tous : producteurs et consommateurs!

Plus d'infos: Page facebook Cooper'active
cooper.active.asso@gmail.com
06.14.10.39.54

Le point de distribution en vallée du Giffre se situe à la Brasserie du Giffre (331 rue de l'Epure à Verchaix) qui en tant que producteur, accueille les adhérents.

ENTENTE NORDIQUE DU HAUT GIFFRE

Depuis quelques années, l'Entente Nordique du Haut Giffre propose aux jeunes de la vallée de se perfectionner en ski de fond et de découvrir la pratique du biathlon. Les jeunes skieurs commencent à préparer la saison hivernale dès l'automne en vélo puis en ski à roulettes. Dès l'arrivée de la neige sur les domaines nordiques du Haut Giffre, les skis à roulettes sont remplacés par les skis.

L'hiver dernier, les jeunes coureurs ont participé à plusieurs rencontres : la Finale des Foyers et la Classic 74. Les grands prix régionaux ou les courses populaires longues distance étaient aussi au programme pour les plus grands.

Au printemps dernier, le club a organisé au Col de Joux-Plane une rencontre de ski qui a rassemblé plus d'une centaine de jeunes skieurs venus de toute la vallée du Giffre.

Cette année, tout le monde a hâte de voir arriver la neige sur les sommets de la vallée pour pouvoir enfin chausser les skis.

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : club-09269@ski74.fr



DEUXIÈME RENTRÉE POUR L'ASSOCIATION LHOTTI'SEROS

L'association vient d'ouvrir à la rentrée un deuxième cours de salsa cubaine débutant le lundi soir à 20h15. Les élèves de l'année dernière ayant évolué au niveau intermédiaire ont cours quant à eux à 21h30.

Le professeur, Thomas, passionné de danses et musiques cubaines depuis maintenant 15 ans, fait évoluer les élèves sur les musiques de Los Van Van, Issac Delgado ou encore Maikel Blanco.

De la salsa suelta, à la Rueda de casino, en passant par des pas de rumba, les 42 Lhotti'Seros apprennent à danser seuls ou en couples, à découvrir la complexité et la richesse de la musique cubaine ou encore à travailler sur la musicalité.

Une « sauce » composée de musique, de danse, de bonne humeur et de convivialité, cocktail (cubain?) idéal pour nos soirées à venir.

Restez connectés sur le facebook Lhotti'Seros.

L'équipe Lhotti'Seros

ETAT CIVIL

NAISSANCES



PICCARRETA Emile
28/06/2018



GIRARDOT Elise
21/07/2018



LACUEILLE Marius
06/08/2018



BARTH Zoé
30/08/2018



FALDUTO Teodora
07/11/2018

MARIAGES

YACOUBI Samir
et RICHARD Marlène
17/03/2018



JOUAULT Pierre
et BROUSSOULOUX Sylvie
28/04/2018



SMITH Russell
et GIBBONS Ruth
02/06/2018



CEPPARO Tony
et TAQUET Aurore
07/08/2018



FAYARD Maxime
et LACUEILLE Gwenaëlle
08/12/2018

DECES

BARBE Côte, Lucien, Taylor
26/02/2018

CASTELLA née CORBET Germaine
15/03/2018

GANIVET Jean-André
05/10/2018

SORIANO née DILLIES Sandrine
09/12/2018

TEMPS FORTS

2018

Sainte Barbe



Repas des anciens



Montée du lairon



Fête foraine



Carnaval



Concours des maisons fleuries



Festival des musiques du Faucigny



Vide-Grenier



Fête de la musique



Forum des Associations



11 Novembre



11 novembre



Marché de Noël

